



## UNION EUROPEENNE

### OSCE Conseil Permanent N°1083 Vienne, 17 Décembre 2015

---

#### **Déclaration de l'UE en réponse à la Représentante spéciale et coordinatrice de l'OSCE pour la lutte contre la traite des êtres humains, Ambassadrice Madina Jarbussynova**

---

L'Union européenne et ses Etats membres accueillent avec plaisir l'ambassadrice Madina Jarbussynova, Représentante spéciale et coordinatrice de l'OSCE pour la lutte contre la traite des êtres humains pour la présentation du rapport annuel d'activités.

Comme indiqué dans le rapport annuel 2014 de l'ONU DC et auquel vous vous êtes référée, la traite est un crime commis le plus souvent au niveau intra-régional et dont les formes prédominantes demeurent l'exploitation sexuelle et le travail forcé. Ce constat impose d'agir avec détermination dans la région de l'OSCE qui est directement concernée ; et notre organisation a un rôle important à jouer pour aider les Etats participants et nos partenaires. La situation de fragilité dans laquelle se trouvent la plupart des migrants peut comme vous le souligner les amener à devenir des victimes de la traite des êtres humains. Nous sommes favorables à ce que vous poursuiviez la pratique de diffuser d'un rapport annuel sur les activités anti-traite de l'OSCE : il s'agit d'un document important pour guider notre action, notamment dans le cadre de cette organisation.

En vous fondant sur le plan d'action de 2003 et son addendum de 2013, nous vous encourageons à agir simultanément sur les quatre leviers favorisant une approche globale et intégrée. Les efforts doivent porter sur la réduction de la demande pour prévenir le phénomène ; l'identification, la protection et la prise en charge des victimes, jusqu'à leur indemnisation ; la poursuite en justice, la condamnation des criminels et la confiscation des biens et profits résultant de ce crime ; enfin, le partenariat avec tous les acteurs pertinents, dont ceux essentiels de la société civile, au plan national et international.

Madame la Représentante spéciale et coordinatrice, nous tenons à souligner particulièrement votre action dans le cadre du conflit en Ukraine, au travers de votre investissement personnel et des actions de prévention et de formation assurées par l'OSCE dans cette région, tout spécialement celles concernant la gestion des mineurs isolés.

En termes de sensibilisation, les activités ont été nombreuses en 2015 : entre autres la conférence de l'Alliance contre la traite des personnes en situation de crise a confirmé que l'OSCE permettait des débats fructueux entre les représentants institutionnels, ceux du secteur privé et de la société civile. Nous soutenons cette approche qui fait émerger des bonnes pratiques.

En termes d'action, nous soutenons votre démarche pour favoriser les poursuites pénales des auteurs de ces infractions, en renforçant la formation des magistrats pour les sensibiliser à ce type d'infractions, mais aussi en y associant toutes les forces de police pour identifier les victimes et permettre qu'elles obtiennent réparation de leur préjudice. La collaboration avec les autres organisations internationales et les missions de terrain de l'OSCE apparaît comme l'un de vos objectifs et cela nous semble important au regard de l'aide que vous pouvez leur apporter.

Nous réaffirmons notre détermination à lutter contre toutes les formes de traite d'êtres humains en vue de leur éradication. Nous rappelons à cet effet que depuis l'adoption de la directive 2011/36, l'Union européenne est très active en déclinant par des actions précises sa stratégie anti-traite 2012-2016 fondée notamment sur une approche basée sur les droits de l'homme, la protection des victimes et de leurs droits, et coordonnée par la Coordinatrice Européenne contre la traite des êtres humains.

Nous vous encourageons à travailler en coopération avec nous, l'approche multidimensionnelle de l'OSCE correspondant à la stratégie de l'Union européenne.

Enfin, nous remercions toutes les structures exécutives pour le travail accompli et les encourageons à ne pas relâcher les efforts, pour que l'OSCE demeure un partenaire crédible pour lutter contre la traite et renforce ainsi la stabilité et la sécurité de notre région.

L'Ancienne République yougoslave de Macédoine\*, le Monténégro\* et l'Albanie\*, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen; ainsi que la République de Moldavie, la Géorgie, Andorre et Saint-Marin se rallient à cette déclaration.

\* L'Ancienne République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et l'Albanie continuent à participer au Processus de stabilisation et d'association.